

# Encre noire

## Citoyens d'honneur!

C'est une première ! Bel hommage à la parité que ce titre partagé de citoyens d'honneur attribué à Marie-Hermine et Pierre-André Delachaux. Chapeau bas aux autorités de Val-de-Travers pour cette magnifique reconnaissance non pas du travail, mais de l'œuvre et de la passion d'un couple.

Depuis plus de 30 années, M.-H. et P.-A. Delachaux portent haut les couleurs du Val-de-Travers et de la culture, au travers de leur exposition « Art en plein air », ainsi intitulée dès 1995, soit lors de la 3<sup>e</sup> édition. Sept éditions d'une grandiose et superbe manifestation ayant attiré des centaines de milliers de visiteurs provenant des quatre coins du monde. Une vraie volonté de partager leur passion commune pour la création artistique, fondée sur une « formule » sans doute possible qu'au Val-de-Travers... Une démarche citoyenne, démocratique et intergénérationnelle, dès lors que toute la région contribue à sa pleine réussite. Le bénévolat dans ce qu'il a de plus beau...

*« Aux grands hommes, la patrie reconnaissante ! »* ... Le Val-de-Travers n'est pas Paris et son Panthéon. Il n'est pas Hollywood non plus ! Les moyens ne sont pas les mêmes, la symbolique du geste l'est toutefois. Devenir citoyen d'honneur de Val-de-Travers, c'est avoir le privilège d'enfoncer sa main dans un rectangle de plâtre. Une véritable œuvre d'art également...

Ainsi, ce sont deux mains qui viennent s'ajouter à cette belle brochette de personnalités ayant servi le Val-de-Travers. Nul doute que nos autorités sauront les exposer pour l'éternité dans un lieu à la hauteur de l'action de ces citoyennes et citoyens d'honneur !

*Plumôbec*